

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni à la salle des fêtes de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Ludovic SPIERS avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	48	<u>Etaient présents</u> : D. MESNIL, A. DUVAL, M. DANICAN, C. GREARD, C. DUPONT, H. ENOT, M. JOURDAN, R. LESIEUR, J. LEMAÎTRE, G. GUIOC, L. SPIERS, M.A. HEROUT, R. AVISSE, M.L. TOUCHAIS, X. GRAWITZ, M. LE DANOIS, H. HOUEL, L. CHARENTON, H. LHONNEUR, I. DUCHEMIN, F. SIMON, D. PIGNOT, P. MARIE, M. GIOVANNONE, D. FERON, S. LA DUNE, M. LARUE, A. MINERBE, F. BEROT, L. MIGNOT, I. DELADUNE, S. DELARUE, L. LAMOTTE, F. DESERT, C. LALANDE, C. DE VALLAVIEILLE, G. DUBOURG, Y. LETOUZE, S. LEQUERTIER, B. FLAMBARD, A. HOLLEY, N. LAMARE, JP. JACQUET, N. MULLER, G. CHARRAULT, J.C. BEAUSSIN.
Nombre de membres présents :	46	
Nombre de membres votants :	47	
Date de convocation :	23/04/2026	
Date d'affichage du procès-verbal :		<u>Absent représenté</u> : M. LEBLANC donne procuration à M. LARUE.
Numéro de délibération :	1685 - 2026-04-29	<u>Absent excusé</u> : G. LEBARBENCHON.

Comité de programmation LEADER : Election des représentants

Le programme européen de développement rural LEADER est mis en œuvre par le Groupe d'Action Locale (GAL) COTENTIN.

Une convention de participation financière est signée entre la CA du Cotentin et la CC Baie du Cotentin pour l'animation et la gestion du programme selon la stratégie LEADER 2023/2027 et une convention est signée avec la Région Normandie pour la programmation 2023/2027 inhérente autour de 4 fiches actions :

- Renforcer le lien social dans nos territoires en proposant une offre de services de proximité, culturelle et sportive accessible à tous.
- Soutenir les économies de proximité, innovantes et durables
- Agir collectivement pour préserver l'environnement de la Presqu'île, limiter et s'adapter aux effets du changement climatique
- Faire du patrimoine naturel et culturel un outil d'identité et d'attractivité

Pour la programmation 2023/2027, une enveloppe de 1 627 040 € a été accordée au GAL pour cofinancer des projets locaux du territoire de la CA du Cotentin et de la CCBDC. Suite à une évaluation de mi-parcours, une réserve de performance de 220 000 € a été accordée au GAL.

Depuis début 2024, 10 comités de programmation ont eu lieu et ont permis de présélectionner 37 projets. Le programme LEADER accompagne des projets locaux innovants qui répondent à la stratégie locale. Le GAL œuvre pour atteindre les objectifs financiers de la Région Normandie sur la sélection et le paiement des dossiers.

Le procédé de sélection des projets repose sur un comité de programmation (Coprog). Celui-ci est composé d'un collège public et d'un collège privé représentatif des acteurs du territoire impliquant des représentants de la CCBDC et des représentants des communes sud-est, du territoire de la CCBDC.

Le Coprog se réunit 4 fois par an. En 2026, les dates sont arrêtées : 5 mars, 2 juillet, 24 septembre et 10 décembre.

Pour mémoire, 3 projets ont été pré-sélectionnés lors du dernier comité de programmation du 05/03/2026.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- désignent **un délégué titulaire et un délégué suppléant** représentant la CCBDC au sein du comité de programmation LEADER :

<u>Délégué titulaire :</u>	<u>Délégué suppléant :</u>
Matthieu GIOVANNONE	Carles DUPONT

- désignent **un délégué titulaire et un délégué suppléant** représentant les communes Sud-Est au sein du comité de programmation LEADER :

<u>Délégué titulaire :</u>	<u>Délégué suppléant :</u>
Yohann LETOUZE	Jean-Pierre JACQUET

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 29 avril 2026
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,



Ludovic SPIERS